

## La 13<sup>ème</sup> édition du challenge « Allons-Y-à-Vélo » mobilise les équipes de Tisséo-SMTC !

Le mardi 13 juin 2017, les équipes de Tisséo-SMTC ont pédalé dans le cadre du challenge « Allons-Y-à-Vélo » pour la 13<sup>ème</sup> édition de la manifestation. Lors des éditions « printemps » 2016 et « hiver » 2017, le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine a été lauréat par deux fois dans sa catégorie, les structures de 100 à 500 employés. 33% des agents avaient pédalé au cours de leur trajet domicile-travail. Un succès répété qui encourage et renforce la dynamique du vélo au sein de l'autorité organisatrice de la mobilité.

### Le Challenge AYAV

Depuis douze ans, dans le cadre de la fête européenne du Vélo, deux associations « La Maison du Vélo » et « 2 pieds 2 roues » organisent chaque année le challenge « Allons-Y-à-Vélo ». Cette manifestation est un temps fort visant à inciter les salariés de l'agglomération toulousaine à tester le vélo pour leurs déplacements domicile-travail et promouvoir les alternatives à la voiture individuelle.

### Implication des équipes de Tisséo-SMTC



Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo-SMTC, entouré de ses équipes  
Photo Tisséo

Tisséé-SMTC a participé pour la 6<sup>ème</sup> fois au challenge pour l'édition « printemps » 2017 de la manifestation, aux côtés d'entreprises et administrations qu'il accompagne par ailleurs dans le cadre de leurs démarches de plans de mobilités.

A travers sa participation, Tisséo-SMTC souhaite avant tout promouvoir l'usage du vélo auprès de ses agents, tout en le sécurisant. Cet événement est également l'occasion de valoriser les vélos de service, disponibles pour les déplacements professionnels.

Le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine félicite ses équipes pour leur participation et invite toujours plus d'agents à utiliser le vélo, comme mode de déplacement principal ou combiné avec les transports en commun dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail !